

CONSEILS MUNICIPAUX

Le conseil municipal s'est réuni à la salle polyvalente sous la présidence du Maire, Jean-Louis HERBAUT.

25 mai 2021

Le Conseil approuve le transfert de la compétence mobilité de la Région à la Communauté de Communes.

Le Conseil émet un avis défavorable au Plan de Gestion des Risques d'Inondations du bassin Rhin-Meuse pour la période 2022-2027.

Le Conseil prend connaissance des entreprises retenues par la Commission d'appel d'offres pour la construction du bâtiment périscolaire.

Mme Yvette CORNIAUX, adjointe chargée de l'urbanisme, présente les déclarations préalables et les permis de construire instruits du 16/02 au 14/05/2021. M. le Maire attire l'attention sur le nombre très élevé de dossiers inscrits depuis le début de l'année.

22 juin 2021

Après les explications de M. le Maire, le Conseil approuve la mise en place de la nouvelle nomenclature comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2022.

La Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin est partenaire financier pour la construction du bâtiment périscolaire. Elle a attribué une subvention de 112 500 €. Elle propose un prêt à taux 0 d'un même montant remboursable en 10 annuités de 11 250 €. Le Conseil approuve et décide de contracter ce prêt dans les conditions proposées.

Le Conseil approuve les termes de la convention entre la commune et la Collectivité européenne d'Alsace fixant la répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération.

Pour pallier le besoin de renfort de personnel à l'école suite à la création d'une classe supplémentaire à la rentrée (1/2 maternelle et 1/2 CP), le Conseil autorise M. le Maire à demander l'agrément nécessaire pour pouvoir signer un contrat d'engagement de service civique.

Le Conseil décide de nommer les 3 rues du nouveau lotissement Katzenroth 3, rue des Mésanges, rue du Hibou, rue du Hérisson. L'impasse des Marcassins et l'impasse du Renard seront les noms des impasses créés dans le prolongement du Katzenroth 1.